



RENCONTRES SANTÉ TRAVAIL - LA PRÉVENTION EN ACTIONS LE 12 MARS À NANTES, UNE JOURNÉE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES POUR AGIR !

Le 12 mars 2019, partout en France, plus de 150 services de santé au travail interentreprises (SSTI) organisent des événements localement à l'occasion des premières rencontres sur la prévention en entreprise. Dans ce cadre, sont invités les chefs d'entreprises, les responsables RH, les salariés, les partenaires institutionnels et les relais d'opinions pour des moments d'échange et d'information.

À Nantes, la santé au travail s'expose à la Cité des Congrès



S'informer, comprendre, débattre... pour agir !

Parce que **le travail est d'abord une affaire d'hommes et de femmes** et que **la santé au travail est un levier de la performance économique et sociale des entreprises**, les RENCONTRES SANTÉ TRAVAIL, LA PRÉVENTION EN ACTIONS proposent une demi-journée pour rencontrer les professionnels, s'informer sur la prévention des risques professionnels et la construction de la prévention dans l'entreprise.

Un programme complet d'information et d'échanges

De 14h à 20h, le foyer haut de la Cité des Congrès accueillera :

un **espace salon** [stands d'information sur la prévention des risques, découverte des métiers de la prévention et rencontre avec les professionnels du SSTRN],

des **conférences thématiques** [14h : *Nouvel extranet : simplifiez vos démarches* | 15h : *Construire une démarche de prévention ? On vous explique pourquoi et comment* | 16h : *Mal-être dans l'entreprise : soignez vos équipes* | 17h : *Dirigeant en bonne santé ? Entreprise en bonne santé*],

une **table ronde de clôture** (à 18h) permettra d'entendre les témoignages d'entreprises engagées activement dans la prévention des risques, d'échanger sur l'implication nécessaire des employeurs et les difficultés rencontrées, d'ouvrir le débat sur l'avenir de la santé au travail et de son fonctionnement.

Inscriptions gratuites en ligne : <https://www.eventbrite.fr/e/billets-rencontres-sante-travail-la-prevention-en-actions-55561278279>
Plus d'information : <https://www.sstrn.fr/rencontres-sante-travail-2019>

Pourquoi un tel événement ?

La santé est un **bien précieux et un levier de performance essentiel des entreprises**. L'énonciation de cette réalité résume à elle seule **l'enjeu et la responsabilité de ceux qui la mettent en œuvre quotidiennement** au bénéfice des salariés et des entreprises : la responsabilité d'être un acteur de la prévention, au plus proche du terrain, la responsabilité d'être efficace, et de savoir évoluer au rythme de la société.

Dans le contexte d'une **réforme du système de santé au travail annoncée par le gouvernement**, cette journée nationale est l'occasion de **présenter la réalité de la prévention en santé au travail** et de partager les actions conduites au quotidien par les SSTI avec les employeurs et les salariés.

Les SSTI ont choisi de mettre en lumière leurs actions au travers des engagements qu'ils ont formulés en 2018 :

- » Aider toutes les entreprises à évaluer leurs risques professionnels.
- » Fournir analyses, sensibilisations collectives et conseils de prévention ciblés aux acteurs de l'entreprise.
- » Assurer un suivi individuel et adapté de l'état de santé des salariés.
- » Accompagner les salariés en risque de désinsertion professionnelle et contribuer activement au maintien en emploi.
- » Participer à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire.
- » Innover en santé travail.
- » Contribuer à la santé globale.

Les SSTI, un réseau important présent au plus près des entreprises

Aujourd'hui, l'action des SSTI est articulée autour de quatre missions légales indispensables les unes aux autres : conduire des actions de prévention en entreprise, assurer la surveillance de l'état de santé des travailleurs, conseiller et accompagner les employeurs, assurer la traçabilité des expositions et la veille sanitaire.

Les services de santé au travail interentreprises (SSTI) constituent un maillage fin de plus de 23 000 lieux de consultation répartis sur l'ensemble du territoire. Constitués en associations loi 1901, forts de plus de 17 000 collaborateurs, dont 4 700 médecins du travail, les SSTI sont en capacité d'accompagner toutes les entreprises dans leur démarche de prévention, en particulier les TPE-PME et leurs 15 millions de salariés.

Cette capacité d'intervention, le niveau de compétences déployées, et la couverture territoriale complète font des SSTI des acteurs uniques pour conduire une politique de prévention et de promotion de la santé. Ils constituent un point d'entrée identifié et accessible par les entreprises.

Le réseau Présanse, qui fédère et représente les SSTI depuis plus de 70 ans, est un interlocuteur pour les pouvoirs publics et pour l'environnement institutionnel de la santé au travail en général.

>> Contact presse SSTRN
Eric PAYEN DE LA GARANDERIE | Directeur de la communication
 06 69 44 14 83 | eric.payendelagaranderie@sstrn.fr